

PRÉSENTATION DE L'ADMA ACADÉMIE DES MOBILITÉS ACTIVES

Sommaire

I. Raison d'être

- Répondre au besoin d'une expertise française des mobilités actives
- Un programme partenarial
- La genèse du programme CEE ADMA

II. Objectifs de l'Adma

- Plateforme web et outils pédagogiques
- Formation en 4 niveaux de certification




III. Approche et mise en œuvre

- L'équipe de l'Adma
- Le développement de l'académie
- Actions du 1^{er} semestre

I. RAISON D'ÊTRE



Répondre au besoin d'une expertise française des mobilités actives

-  **Constat** : beaucoup de contenus existants, mais pas de vision d'ensemble de l'expertise et de la formation disponibles.
-  **Projet** : une Académie Des Mobilités Actives qui fédère des expertises et propose des contenus de formation adaptés à tous et toutes.
-  **Comment** : un programme CEE porté par la FUB (Fédération des usagers de la bicyclette) et ROZO (cabinet en efficacité énergétique et mobilités), avec le soutien du Ministère de la transition écologique et en partenariat avec l'Ademe et le Cerema.

Un programme partenarial pour fédérer l'écosystème des mobilités actives



L'Adma

- **Une plateforme nationale** valorisant les rapports d'expertise français, internationaux, les bonnes pratiques locales et les innovations impulsées par les programmes CEE.



Missions

- Mettre en place des **formations** et des **ressources** sur les mobilités actives répondant aux besoins des acteurs locaux (usagers, associations, collectivités, entreprises, etc.)
- **Collaborer** avec les écosystèmes des mobilités et de la ville durable, en France, en Europe et au-delà.

Genèse du programme ADMA dans le cadre des certificats d'économies d'énergie (CEE)



Les certificats d'économies d'énergie (CEE), créés en 2005 par la loi sur l'énergie (loi POPE), imposent aux **vendeurs d'énergie (les «obligés»)** de réaliser des économies d'énergie par le biais d'opérations standardisées, d'opérations spécifiques ou par des **contributions à des programmes** (depuis 2010).



ADMA est un **programme CEE « innovation »** dans lequel les porteurs Rozo et FUB peuvent **expérimenter** et tester un dispositif d'amélioration de la consommation énergétique grâce au financement des obligés. L'académie des mobilités actives vise à impulser la **transition vers une mobilité décarbonée**.



II. OBJECTIFS DE L'ADMA

Les objectifs

01

Plateforme

Créer une plateforme web centralisant l'expertise en mobilités actives et les outils pédagogiques associés

02

Formation

Prise en charge CEE jusqu'en 2023

Essaimer les connaissances et compétences en 4 niveaux de certifications

03

Académie des Métiers du Vélo

Intégrer une plateforme dédiée à l'AMV

01 Plateforme interactive

Créer une plateforme web rassemblant et rendant accessibles l'expertise en mobilités actives et les outils pédagogiques associés.



02 Formations

Des contenus de formation selon 4 niveaux de certification, pris en charge financièrement par le dispositif CEE du Ministère de la transition écologique (jusqu'en 2023).

ADMA : une certification en 4 niveaux



1 Experts : 12

Formateurs de formateurs
Salariés de l'Adma (FVB-Rozo)
Coordination, co-construction et amélioration continue des supports pédagogiques.
Rôle d'ambassadeurs auprès des institutions et des élus.



2 Formateurs ≈ 35

Labellisés pour former des professionnels du vélo et de la marche, et le grand public

- Cibles :
- Formateurs pour collectivités
 - Universitaires
 - Architectes et urbanistes
 - Bureaux d'études
 - Associations d'utilisateurs



3 Professionnels des mobilités actives ou assimilés ≈ 250

Cibles ayant le pouvoir décisionnel et accès au financement :

- Elus et techniciens des collectivités
- Aménageurs publics/privés
- Bureaux d'études
- Associations d'utilisateurs



4 Professions connexes / Grand public averti ≈ 7000

- Monde de l'entreprise (DIRCOM, DRH, RSE)
- Vélocistes (remise en selle, ISR)
- Etudiants (futurs professionnels)
- Usagers des transports/particuliers



III. APPROCHE ET MISE EN ŒUVRE



L'équipe de l'Adma

- **Programme à l'initiative** d'Olivier Schneider (FUB)
- **Coordination** : Diane GUILBOT (ROZO) et Carolina MARTINEZ (FUB)
- **Mise en œuvre** : équipe de 12 expert·es salarié·es, aux profils complémentaires et aux origines variées, pour un travail sur la diversité du champ des mobilités actives (*5 nouveaux experts viendront compléter l'équipe détaillée ci-dessous, dès avril 2021*).

À Lyon

- Fannie BELANGER LEMAY
- Léa DEVUN
- Nicolas NOTIN
- Katia SIGG






À Paris

- Jean-Baptiste GERNET
- Sébastien TORRO-TOKODI
- Clara VADILLO QUESADA

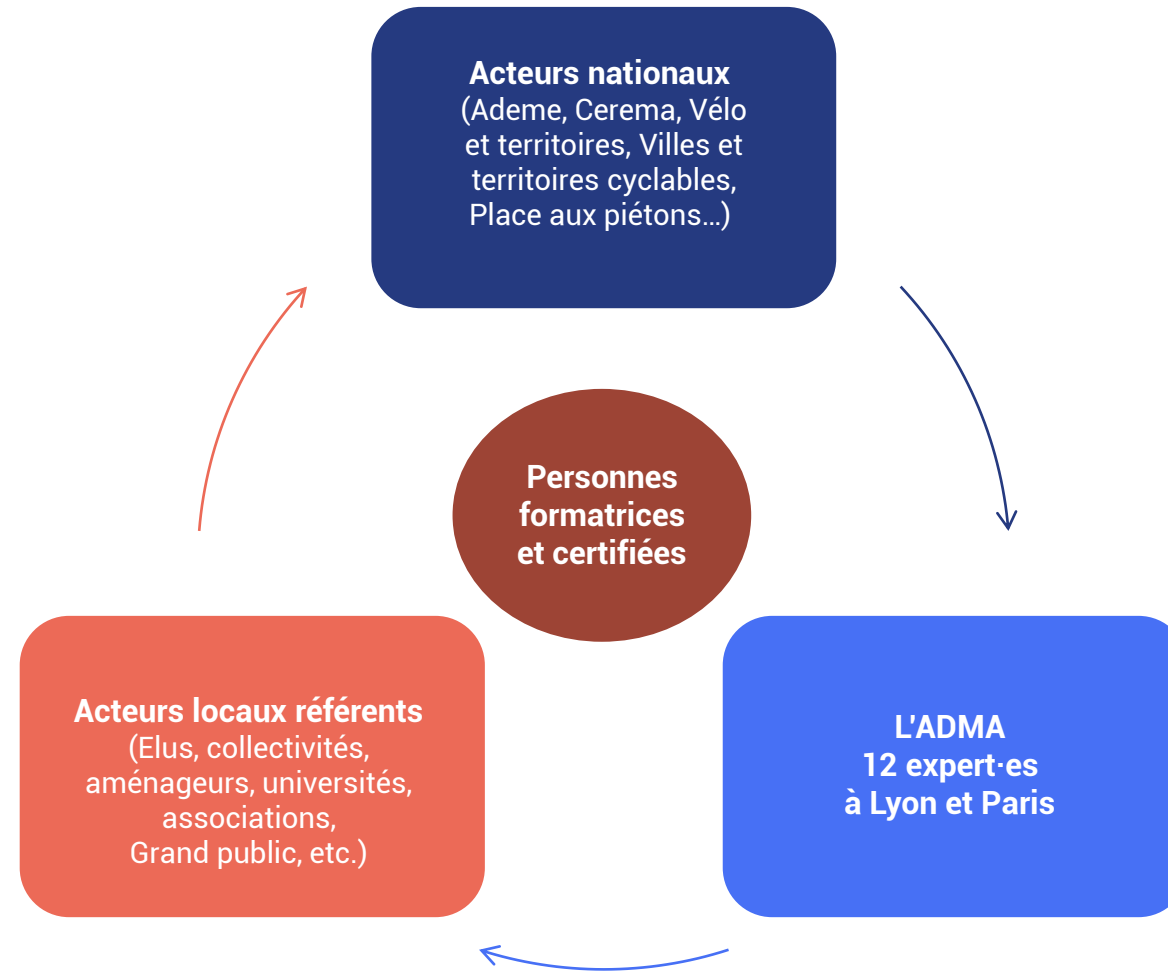


Comment nous développons l'académie

-  Nous valorisons les rapports d'expertise français, internationaux, les bonnes pratiques locales et les innovations d'autres programmes CEE pour les **rendre accessibles au plus grand nombre**.
-  Nous voulons concevoir des ressources pédagogiques à **partir des besoins exprimés par les acteurs locaux** (usagers, associations, collectivités, entreprises, etc.) au travers d'entretiens.
-  Nous sommes **ouverts à des collaborations** (formations, contenus, évènements) avec les **écosystèmes des mobilités et de la ville durable** : en France, en Europe et au-delà.



Des formations co-construites en fonction des besoins du terrain



Les thématiques majeures de l'Adma

**Infrastructures
incitatives et
sécurisées**

Planification

**Services vélo et
marche**

**Cohabitation
sûre**

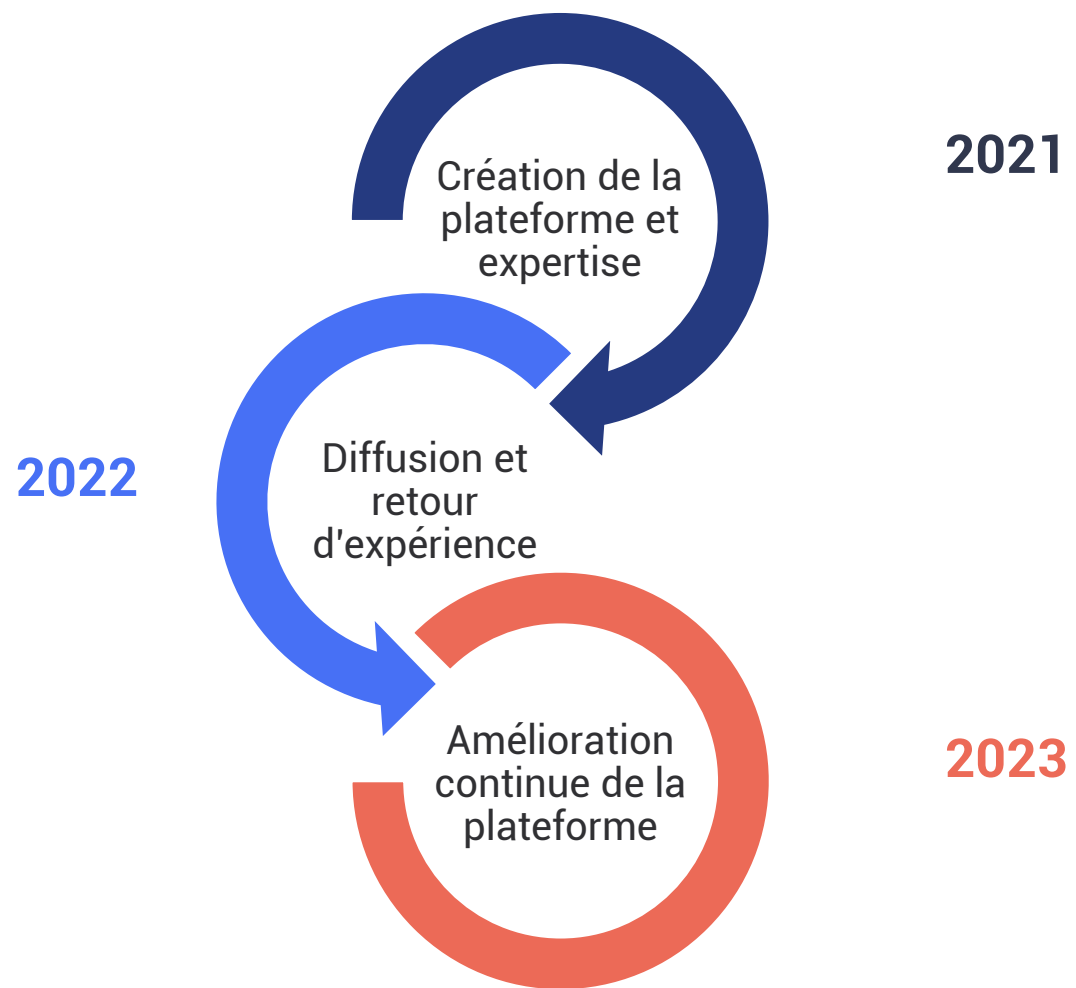


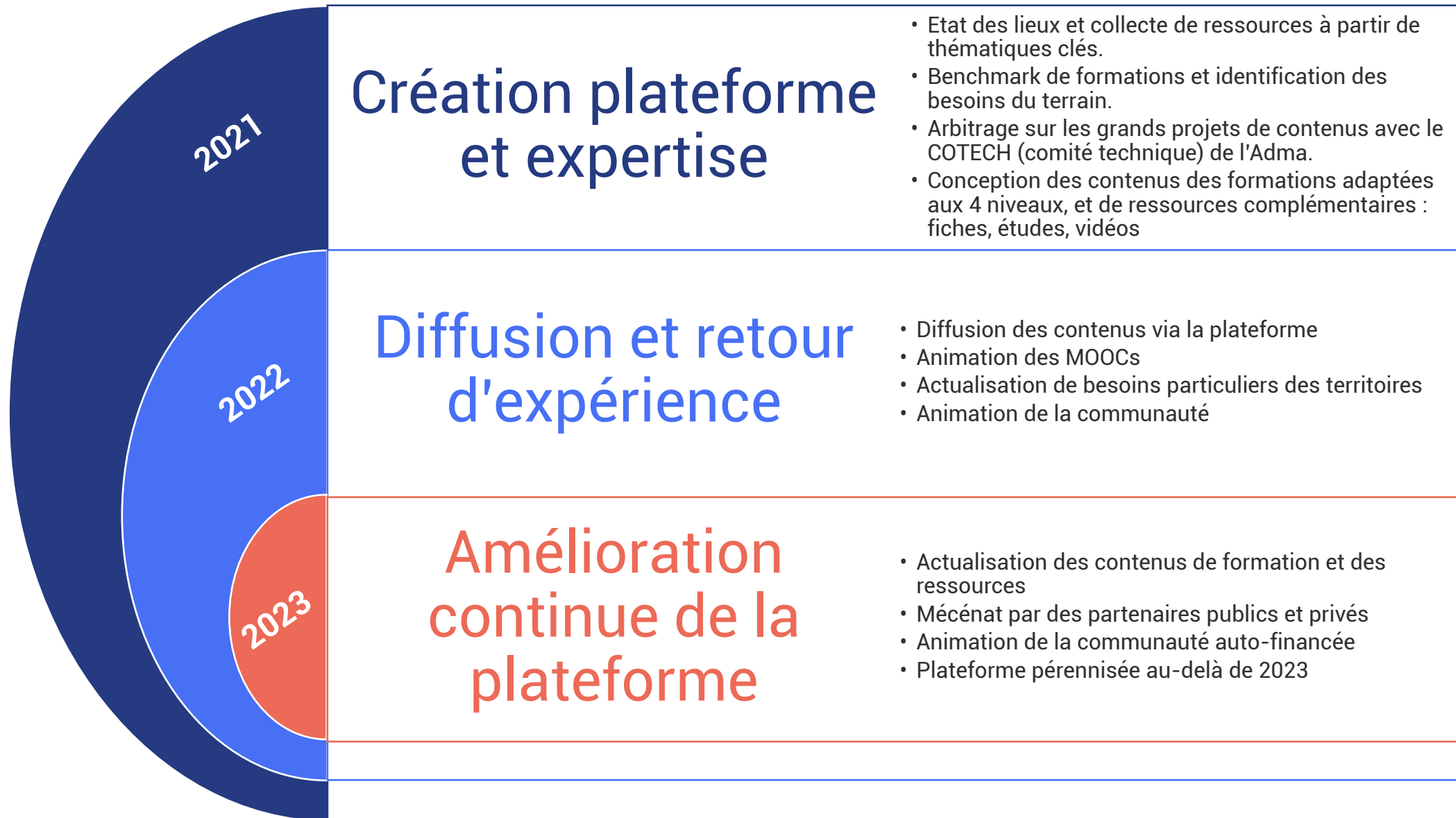
**Inclusion pour
tous et toutes**

**Participation
citoyenne**

**Plaidoyer et
stratégies
d'alliance**

La feuille de route de l'Adma





12 expert·es Niv.1
35 formateurs et formatrices Niv.2







250 professionnel·les Niv. 3
7000 grand public Niv. 4



Communauté
Certifications

Actions du 1^{er} semestre 2021

-  **Thématiques** : Délimitation des thématiques à approfondir dans la plateforme web et les formations.
-  **Territoires** : Production d'annuaires régionaux et conduite d'entretiens sur les besoins en formation auprès d'une dizaine de professionnels/usagers par région.
-  **Formation** : Définition d'un pilote de formation par thématique.
-  **Plateforme** : Création de l'architecture de la plateforme www.mobilites-actives.fr et publication de premiers contenus (observatoire bonnes pratiques ; actualités ; fiches de vulgarisation, etc.)

MERCI
